

# Analyses 2013



**Au Pérou, répression des opposants  
pacifistes à l'extraction minière**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

## **Au Pérou, répression des opposants pacifistes à l'extraction minière**

**Dans le nord du Pérou, un conflit fait rage entre des communautés paysannes désireuses de préserver leur écosystème et l'une des plus grandes compagnies minières au monde, l'américaine Newmont. Cette dernière veut lancer un projet massif d'extraction aurifère, avec un investissement estimé à près de 5 milliards de dollars. Selon de nombreux scientifiques, si le projet dit « Conga » voit le jour, ce seront des centaines de lagunes, rivières, sources et autres eaux souterraines qui disparaîtront ou seront polluées, mettant ainsi en péril l'existence de centaines d'habitants des provinces de Celendin, Hualgayoc et Bambamarca, dans la région de Cajamarca. Une contestation qui entraîne une féroce répression de la part de l'État dans la zone, mais aussi à l'échelle du pays tout entier, qui voit le nombre de conflits sociaux liés à l'extraction minière exploser.**

Depuis novembre 2011, nous assistons donc à un véritable bras-de-fer qui met aux prises une large partie de la population de Cajamarca (soutenue par les pouvoirs locaux) et le consortium minier, déjà présent depuis 20 ans dans la zone et qui jouit d'une piètre réputation en matière de responsabilité sociale et environnementale<sup>1</sup>.

Le Gouvernement du Président Humala, désireux d'assurer de larges rentrées financières dans les caisses de l'État, soutient le projet extractif corps et âme, n'hésitant pas à réprimer la contestation sociale très durement.

L'enjeu principal se cristallise autour de quatre lagunes naturelles qui devraient être asséchées pour le besoin des opérations. Or, selon Reinaldo Rodriguez, professeur de géologie à l'université de Cajamarca, « *il s'agit de systèmes aquifères complexes et uniques qui ne peuvent pas être remplacés par des lacs artificiels, comme proposé par Newmont* ». En effet, ces lagunes sont connectées intimement avec le reste du réseau hydrique, et à ce titre jouent un rôle central dans la distribution du précieux liquide aux communautés paysannes, qui en ont besoin pour leurs activités agricoles familiales. Ces dernières représentent la principale occupation dans la région, et cela malgré une forte présence de multinationales extractives qui n'emploient que peu de main d'œuvre non qualifiée.

### **Une législation répressive à outrance**

Les autorités régionales ainsi que l'étude d'impact socio-environnemental commanditée par le Ministère de l'Énergie et des Mines reconnaissent la grande importance de ces lagunes pour la sauvegarde de l'écosystème. Malgré cela, le Gouvernement et Newmont ne veulent pas reculer, jugeant que les moyens techniques existent afin de pallier ces risques environnementaux.

Sans subir d'essoufflement notable depuis 2011, un vaste mouvement populaire s'ingénie à occuper les zones de litiges, afin d'empêcher les opérations de construction des installations de démarrer. Mirtha Vasquez, directrice de l'ONG péruvienne *Grufides*, fait partie des leaders charismatiques de cette révolte pacifique. Malgré les 5 morts ainsi que les centaines de blessés dénombrés parmi la population lors de divers affrontements subis avec les forces de l'ordre ces derniers mois, elle n'a cessé de continuer la lutte, œuvrant au quotidien afin de demander plus d'ouverture au dialogue de la part de l'État. De passage à Bruxelles en février

---

<sup>1</sup> Lire « Au Pérou, dialogue impossible entre paysans et compagnies minières ? », par Santiago Fischer.  
<http://www.justicepaix.be/?article418>

2013, elle a pu rencontrer des responsables de la Commission et du Parlement européens afin d'alerter sur la situation des droits de l'Homme qui s'aggrave à mesure que le conflit s'enlise. « *Le Gouvernement agit de manière inquiétante. Il a installé un état d'urgence permanent, violant ainsi les droits les plus fondamentaux des manifestants. Plus de 300 personnes sont actuellement inculpées pour des faits allant de la simple rébellion à la participation à des actes terroristes* », s'inquiète-t-elle, soulignant le caractère pacifique irréprochable de la contestation. « *En janvier, le ministre de l'intérieur a même annoncé que des fronts policiers d'exception seront bientôt installés dans les villages afin de dissuader la population de toute action* », ajoute-t-elle.

## **Dénonciation internationale**

Mais les mesures tendant à réprimer le mouvement ne s'arrêtent pas là, les autorités faisant ainsi preuve de grande créativité lorsqu'il s'agit de protéger les méga-investissements, permettant au modèle économique entièrement tourné vers l'extraction de perdurer. « *Ces initiatives se multiplient sans que la communauté internationale ne réagisse ! Nous sommes en train d'essayer d'abroger un décret-loi qui permet aux forces armées d'utiliser des armes létales pendant les manifestations, en conférant aux soldats une impunité totale en cas de bavure. Depuis quelques mois, ces mêmes forces ont l'autorisation de déplacer elles-mêmes les cadavres des victimes, ouvrant ainsi la voie à toute falsification de preuves* », regrette-t-elle. Des résolutions administratives- invoquant l'exceptionnalité des faits et la gravité de ces actes « terroristes » – imposent également désormais aux manifestants inculpés de se présenter devant une juridiction beaucoup plus éloignée que Cajamarca. Ainsi, ils doivent voyager plus d'une journée pour se rendre à Chiclayo, sur la côte. Bien souvent incapables de payer le voyage, les paysans ne peuvent pas non plus se permettre de s'éloigner trop longtemps de leur activité agricole.

Mirtha Vasquez s'inquiète également des conventions de collaboration signées entre la Police Nationale et des entreprises, qui permettent au secteur privé de louer des effectifs afin d'assurer leur sécurité, lorsque les policiers sont au repos. Or, ces services de sécurité privés se sont rendus coupables de nombreuses fois de violences envers les populations. Et la liste des mesures de ce type est encore longue...

Toutes ces dérives ont été dénoncées officiellement le 11 mars 2013 par Mirtha Vasquez, accompagnée d'une délégation de la société civile péruvienne, auprès de la *Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme*, réunie à Washington.. Le représentant du Gouvernement présent sur place a tenu à minimiser leurs affirmations, déclarant que le Pérou « *est un pays démocratique qui respecte les droits de l'Homme et que les dérives constatées sur le terrain sont des faits isolés* »...

## **Intimidations à répétition**

À son retour à Cajamarca, Mirtha Vasquez a, comme de nombreuses fois ces dernières années, été victime d'intimidation de la part de la Police Nationale. Après avoir subi deux violations de son domicile à la fin de l'année 2012, elle a été arrêtée le 27 mars 2013 sous prétexte que sa voiture a été identifiée comme étant présente lors d'un vol à main armée ayant eu lieu en 2006 à Lima... soit à plus de 800 kilomètres de son domicile. Cette interpellation coïncide avec la récente plainte qu'elle a déposée contre la police pour des faits de torture infligées à des manifestants... Cette manœuvre, sous le couvert d'une accusation absurde

directement niée fermement par Mirtha Vasquez, participe à une stratégie générale pour délégitimer le mouvement social opposé à l'extraction minière. Ainsi, le temps passé à répondre à ces fausses accusations éloigne les défenseurs des droits de l'Homme de leur combat quotidien. Marco Arana, membre fondateur de *Grufides*, compte ainsi près de 20 dossiers ouverts à son actif. Faute de preuves tangibles, ceux-ci sont clos les uns après les autres par la justice...

Pour Carlos Monge, chercheur au sein de l'ONG internationale *Revenue Watch Institute*, le cœur du problème lié au conflit Conga ainsi qu'aux 233 autres conflits sociaux – dont plus de 2/3 sont directement liés à l'extraction minière – actifs dans le pays, est à chercher dans le manque de consultation des populations, comme le prévoit normalement la Convention 169 de l'OIT. Cette dernière a été adoptée par le Congrès péruvien, mais sa mise en place pratique tarde à venir. « *Nous pourrions éviter toute cette violence si on demandait leur avis aux populations ! Mais il n'y a pas de culture de la consultation au sein de l'administration. Rendez-vous compte, nous partons d'une histoire de 500 ans, imprégnée de colonialisme ! Les populations natives des Andes et de l'Amazonie sont considérées comme des moins que rien, il n'y a dès lors pas de volonté notable de leur demander leur avis* ».

Des avancées significatives en termes de régulation environnementale des projets extractifs à grande échelle devraient également être enregistrées<sup>2</sup>, et cela malgré la création d'un organe indépendant chargé d'octroyer les permis d'exploitation. Le Gouvernement est sensible à la pression internationale. Or, l'Union européenne, qui vient de ratifier un traité de libre-échange avec le Pérou pourrait tout à fait lui signifier qu'il est temps de mettre en place des outils modernes de gestion des activités extractives. Une bonne occasion également de rappeler au Gouvernement d'Humala ses engagements internationaux en matière de Droits de l'Homme, en lui demandant de déroger cet arsenal législatif qui criminalise la contestation sociale pacifique.

Santiago Fischer  
Commission Justice et Paix Belgique francophone  
Avril 2013

---

<sup>2</sup>Lire « Pérou : une politique extractive nocive, avec le blanc-seing de l'Union européenne », par Santiago Fischer et Frédéric Triest. <http://www.justicepaix.be/?article534>